

# MINEURE EN HISTOIRE DE L'ART

La majeure et la mineure en histoire de l'art offrent une excellente base en histoire de l'art moderne et contemporain, en études muséales et pratiques curatoriales, ainsi qu'une bonne connaissance du discours critique et théorique dans ces domaines. Nos professeurs misent sur une approche interdisciplinaire en faisant intervenir des perspectives empruntées à l'esthétique et à la philosophie, aux théories féministes et de genre ou liées au post-colonialisme, à l'identité, à la mondialisation, et aux nouvelles technologies.

Les étudiantes et étudiants jouent un rôle actif dans la communauté artistique d'Ottawa en participant à des projets de commissariat sur le campus et ailleurs dans la ville, à des visites de galeries et de musées nationaux et municipaux, à des stages, ou encore en assistant à des présentations en classe par des conservateurs, des artistes et des professeurs invités.

Nos diplômés font carrière comme commissaires d'exposition, conservateurs de collections ou directeurs dans des musées ou galeries, dans des organismes ou fondations du domaine des arts, dans des bibliothèques ou centres d'archives, ou comme rédacteurs dans des revues d'art ou d'autres publications du genre. Ils peuvent également faire des études de maîtrise ou de doctorat en histoire de l'art ou en études muséales et pratiques curatoriales, entre autres disciplines.

Ce programme est offert en français et en anglais.

## Exigences de programme

Le tableau qui suit présente uniquement les exigences disciplinaires. Veuillez consulter les règlements scolaires (<https://www.uottawa.ca/notre-universite/politiques-reglements/reglements-academiques/b2-programmes-etudes/>) pour connaître les règles de composition des baccalauréats pouvant inclure une mineure.

Ce programme ne peut être combiné avec le baccalauréat en arts visuels (B.A.V.).

Les exigences de ce programme ont été modifiées. Les exigences antérieures peuvent être consultées dans les annuaires 2021-2022 (<http://catalogue.uottawa.ca/fr/archives/>).

### Cours obligatoires<sup>1</sup>

|          |   |           |
|----------|---|-----------|
| ART 1502 | Méthodologies dans l'histoire de l'art    | 3 crédits |
| ART 1760 | Histoires de l'art I                      | 3 crédits |
| ART 1761 | Histoires de l'art II                     | 3 crédits |
| ART 2570 | Art du 19 <sup>e</sup> siècle : 1789-1900 | 3 crédits |
| ART 2571 | Art moderne : 1900-1945                   | 3 crédits |
| ART 3580 | L'art après le modernisme : 1945-1978     | 3 crédits |
| ART 3581 | L'art et la postmodernité : 1978-2000     | 3 crédits |

### Cours optionnels

9 crédits de cours optionnels en histoire de l'art (ART) parmi :<sup>2</sup>

|          |   |
|----------|---|
| ART 3516 | Art et nouvelles technologies               |
| ART 3517 | Art et genre                                |
| ART 3518 | Art, mondialisation et métissages culturels |
| ART 3734 | Art canadien et identités culturelles       |

|          |   |
|----------|---|
| ART 3744 | Études muséales et pratiques artistiques  |
| ART 3754 | Arts autochtones  |
| ART 3764 | Histoires et théories de la photographie  |
| ART 4515 | Thèmes choisis en histoire de l'art   |
| ART 4518 | Thèmes choisis en art contemporain  |
| ART 4519 | Le commissariat en art contemporain   |
| ART 4561 | Sujets spéciaux dans le domaine des arts, du patrimoine et des politiques culturelles |
| ART 4900 | Stage   |
| ART 4910 | Venise: Cours intensif sur le terrain portant sur l'art contemporain                  |
| ART 4915 | Thèmes choisis en histoire de l'art   |
| ART 4955 | Séminaire de recherche en histoire de l'art   |
| ART 4956 | Travaux dirigés I   |
| ART 4957 | Travaux dirigés II  |
| ART 4961 | Sujets spéciaux dans le domaine des arts, du patrimoine et des politiques culturelles |

1

Les cours d'introduction, ART 1760 et ART 1761, sont obligatoires pour tous les étudiants du Département d'arts visuels (Baccalauréat en arts visuels; Majeure en arts visuels; Majeure en histoire de l'art; Mineure en histoire de l'art), et sont préalables à tous les cours obligatoires de niveau 3000. Il est important de s'y inscrire dès la première année pour ne pas retarder l'obtention du diplôme.

2

D'autres cours peuvent être choisis en consultation avec le Département.